



Ordre national du mérite agricole

La visite des juges de l'ONMA démystifiée

Marie-Pier Lussier

Conseillère régionale en communication

Jusqu'au 1^{er} mai prochain, les entrepreneurs agricoles de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale peuvent s'inscrire à l'Ordre national du mérite agricole (ONMA). Après la période d'inscription suivront les visites des juges chez les entreprises inscrites. Mais comment se déroulent ces visites? Nous reprenons ici le témoignage que Julie Fréchette a partagé avec nous en 2012 : elle y démystifie un volet du concours souvent peu connu des entreprises, soit l'évaluation des fermes en lice.

Pour Julie Fréchette, enseignante en agro-économie et gestion agricole au campus de Saint-Hyacinthe de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), les coulisses de l'ONMA n'ont plus de secret. Juge de ce concours de 2008 à 2012, elle a parcouru bien des routes de campagne afin d'évaluer des fermes inscrites au Concours, animée par une passion contagieuse pour l'agriculture et ses artisans.

Marie-Pier Lussier (MPL) : En quoi consiste le travail d'un juge de l'ONMA?

Julie Fréchette (JF) : Pour moi, le travail de juge de l'ONMA consiste à rencontrer les entreprises, à tenter de connaître et de comprendre leurs façons de faire et à les évaluer le plus justement possible, par l'entremise de la grille d'évaluation du concours. Cette évaluation se fait grâce au dossier d'inscription fourni par les concurrents, mais surtout, par la visite de chacune des entreprises inscrites.

MPL : Qui peut devenir juge?

JF : Le concours accueille principalement deux catégories de juges : les juges-agronomes et les Commandeurs. Les juges-agronomes sont des professionnels membres de l'Ordre des agronomes du Québec depuis au moins 10 ans. Ils ont acquis une formation et un bagage d'expériences suffisamment garni pour mener à bien le travail d'évaluation. Quant aux Commandeurs, ce sont des producteurs qui ont obtenu la plus haute distinction du Concours, soit la médaille d'or, lors d'une édition précédente de l'ONMA.

MPL : Qu'est-ce qui vous a amené à devenir juge pour ce concours?

JF : Au départ, je dois avouer que c'était la curiosité et le défi. J'ai pris connaissance d'un appel de candidatures par l'entremise de mon ordre professionnel et j'ai décidé de



Lorsqu'elle visitait des fermes comme juge de l'ONMA, M^{me} Julie Fréchette, enseignante à l'ITA de Saint-Hyacinthe, appréciait grandement ses échanges avec les producteurs, des discussions qu'elle trouve enrichissantes et inspirantes.

postuler. Lors de l'entrevue, on nous évalue, bien sûr, mais on nous parle aussi du travail à accomplir. J'ai tout de suite cru que cela me conviendrait. Il faut dire que le mandat demande une grande disponibilité en période estivale et le fait d'être enseignante à l'ITA me donne cette possibilité. J'avais aussi envie d'être un peu plus sur le terrain durant l'été.

MPL : De quelle façon un juge se prépare-t-il à évaluer les fermes en lice?

JF : La préparation se fait de différentes manières et je présume que chaque juge développe, au fil du temps, sa propre méthode. Mais essentiellement, la préparation commence lors de la formation des juges.

Cette formation de plusieurs jours permet une révision complète de la grille d'évaluation et une mise au point sur les particularités techniques des productions. C'est aussi l'occasion, pour les équipes de juges, de se coordonner et de prendre connaissance des dossiers de fermes sous leur responsabilité.

Enfin, tous les juges se réunissent au début de la période de jugement pour l'analyse d'une ferme témoin. Pour parfaire leur formation, ils se rendent sur une entreprise qui ne participe pas à l'ONMA, mais qui a accepté de se faire évaluer, au même titre que les entreprises inscrites au concours. Cela permet aux juges d'ajuster leurs méthodes d'évaluation en plus d'assurer une meilleure équité et une plus grande cohérence entre les équipes.

MPL : De façon générale, comment se déroule une visite d'entreprise?

JF : Avant toute chose, le juge-secrétaire prend rendez-vous avec le groupe de concurrents, une semaine avant la visite. Le jour du rendez-vous, l'équipe des juges arrive à la ferme à l'heure convenue et chacun se présente. On informe ensuite les concurrents du déroulement prévu de la visite en s'ajustant aux contraintes de météo et de production. Une visite dure généralement une demi-journée, donc environ quatre heures, mais le temps est ajusté selon l'ampleur des activités de l'entreprise. Le plus souvent, les champs sont visités en premier. Ensuite, si cela s'applique, les juges visitent les installations d'élevage, de transformation ou de conditionnement. La dernière étape consiste à étudier les différents documents demandés aux concurrents, entre autres les documents financiers. Ce moment nous permet d'échanger et de répondre aux questions des producteurs.

MPL : Quels principes ou valeurs guident vos évaluations?

JF : Pour ma part, la première valeur que j'essaie toujours de garder en tête est l'équité. Je pense qu'il faut viser constamment cet objectif. Enfin, je crois qu'en tout temps, le respect et le professionnalisme sont de mises, de même que l'ouverture d'esprit.

MPL : Comment les concurrents réagissent-ils à votre visite?

JF : Les réactions sont bien différentes d'une ferme à l'autre, mais les concurrents vivent généralement du stress puisqu'ils veulent bien performer, ce que je comprends tout à fait. Comme juges, nous devons mettre les concurrents à l'aise pour faciliter le processus. Pour ma part, si j'ai la chance de prendre moi-même le rendez-vous, j'essaie déjà de répondre aux questions des concurrents. Ensuite, il est important d'établir un bon contact avec les producteurs dès le début de la visite. La courtoisie et un sourire chaleureux sont généralement des éléments gagnants.

MPL : Qu'appréciez-vous le plus de ces visites à la ferme?

JF : Les rencontres avec les producteurs, assurément. Les échanges avec eux sont toujours enrichissants et, bien souvent, très inspirants. De plus, nous avons parfois la chance de visiter des entreprises qui ont mis en place des nouvelles technologies ou des méthodes avant-gardistes, ce qui est très intéressant.

MPL : À la lumière de toutes vos visites comme juge de l'ONMA, comment qualifieriez-vous l'agriculture du Québec et ses nombreux artisans?

JF : Le premier mot qui me vient en tête est « généreux ». Tout de suite après, je pense aussi aux adjectifs « passionnés », « innovateurs » et « courageux ». En fait, je crois que l'agriculture au Québec, c'est d'abord les gens qui la font. Comme population, nous sommes chanceux de pouvoir compter sur nos producteurs agricoles, qui sont soucieux du travail bien fait et qui mettent tellement d'énergie pour garder nos campagnes vivantes et offrir aux consommateurs des produits de qualité.

Le paysage change d'une région à l'autre, mais l'amour de l'agriculture demeure une constante. Je crois qu'il faut toujours valoriser cette richesse et c'est ainsi que je vois le concours : **une manière de dire merci à nos producteurs!**